

# L'HEBDO QUI CLIC

cgtlehavre.fr

la  
cgt  
LE HAVRE

336

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75

219

Nouveaux  
syndiqués  
Depuis le  
1<sup>er</sup> janvier  
2012

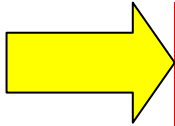


## Au sommaire du 06 novembre 2012 :

- |   |                |
|---|----------------|
| ➔ L'agenda revendicatif de novembre :                                   | Page 2         |
| ➔ Bureaux de poste du Havre / Tract Fapt 76 :                           | Pages 3 et 4   |
| ➔ CAMPAGNE TPE / Tract CGT  | Pages 5 et 6   |
| ➔ Travail le dimanche ZAC Coty / Tract CGT le Havre                     | Page 7         |
| ➔ Boycott travail le dimanche / Tract CGT le Havre                      | Page 8         |
| ➔ Collectif pour les transports gratuits au Havre / Tract et pétition : | Pages 9 et 10  |
| ➔ Euromobilisation syndicale le 14 novembre / communiqué CGT :          | Page 11        |
| ➔ Retraite complémentaire AGIRC ARRCO/ Communiqué CGT :                 | Pages 12 et 13 |
| ➔ Tarifs progressifs de l'énergie/ Communiqué commun CGT INDECOSA :     | Page 14        |
| ➔ Le palmarès 2010 des entreprises du CAC40 :                           | Page 15        |
| ➔ En direct des protocoles d'accords électoraux :                       | Page 16        |
| ➔ Le programme de formation syndicale de l'UL :                         | Page 17        |
| ➔ L'hebdo pratic' :   | Pages 18 à 20  |

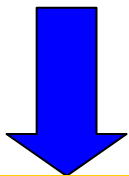


# L'agenda revendicatif de **novembre :**



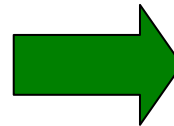
**Mardi 06 à 17h30 à l'UL**

Intersyndicale pour la préparation de la journée d'action du 14 à l'appel de la C.E.S.



**Vendredi 09 à 10h00 à l'UL**

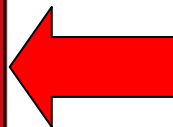
*Réunion sur la situation de l'emploi dans les centres d'appels du Havre (Ceacom, SPB, Nestor et Nelson), suivie d'une conférence de presse*



**Lundi 12 à  
10h00 à l'UL**

**FACE AUX ATTAQUES  
DU PATRONAT  
CONTINUONS LA  
MOBILISATION !**

*Réunion – débat sur la situation de l'emploi dans l'agglomération Havraise, suivie d'une conférence de presse*





## 24 bureaux de Poste havrais fermés sur 2 jours du 30 au 31 octobre :

**une 1ere... qui en appelle d'autres si La Poste ne prend pas la mesure.**

La gravité de la situation que vivent les postiers sur l'agglomération est extrême. Malgré l'atomisation du salariat, provoquée par des réorganisations successives du travail, l'isolement des agents et la perte de nombreux repères, rien n'y fait. Les salariés se sont mis en ordre de bataille pour faire flancher Le Directeur Territorial qui ne voulait pas accéder à leur demande exprimée : mise en place de vigiles dans chaque bureau pour rassurer les agents et dissuader les malfrats durant certaines périodes. Ainsi, les postiers quasi simultanément ont fait valoir leur droit de retrait invoquant un danger grave et imminent consécutivement au braquage de La Poste de Brindeau le 30 octobre.

**L'initiative a résonné comme un coup de gong. La Poste a entendu les postiers.**

Les salariés ont mesuré l'importance et le poids qu'ils représentent. L'unité est tout simplement décisive. Pratiquer « le tous ensemble » à la base n'exige pas un alignement de sigles divers et variés seulement la détermination des salariés informés.

(Voir ci-dessous le tract diffusé dans les services de La Poste)



# **HOLD-UP SUR LE HAVRE** **APRES 8 MOIS DE PEUR SUR** **LA VILLE ET UN 10 EME** **BRAQUAGE, ENFIN** **UN DEBUT DE SOLUTION**

Les postiers fatigués, les postiers malmenés mais les  
postiers respectés.

La CGT y a toujours cru.

Nous avons raison de penser qu'ensemble, nous pourrions riposter et obtenir des moyens pour  
juguler les risques du métier.

La CGT exprime depuis le début que la solution est dans l'attribution de moyens. Mais, nous ne  
rencontrons pas d'échos favorables de la part de La Poste, au contraire. Malgré des refus multiples,  
nous avons continué de travailler cet axe revendicatif. L'initiative au début de l'été dernier sur  
l'expression des agents au travers de ce fameux droit de retrait s'inscrivait dans ce processus.

Nous avons pris l'engagement que nous serions toujours à vos cotés et  
que nous prendrions le temps, pour vaincre.

Une disposition dans le droit des salariés est claire et permet ce droit de retrait (voir au dos de ce  
tract la procédure obligatoire à respecter).

Le 30 octobre, les postiers de l'agglomération havraise (6 terrains composés de 24 bureaux) ont fait  
valoir quasi simultanément leur droit de retrait après le 10<sup>ème</sup> braquage. Les risques encourus étaient  
trop grands. Poursuivre l'activité s'avérait impossible. L'ensemble des services de l'Enseigne fut  
stoppé. La Poste a du prendre des dispositions pour répondre favorablement à la demande liée aux  
risques.

A l'issue d'un CHSCT extraordinaire, La Poste après nous avoir écoutés et cette fois-ci entendus,  
débloque la situation en mettant dès aujourd'hui, 31 octobre 2012, des vigiles sur l'ensemble des  
bureaux de la zone.

Nous savons que cette solution ne règlera pas tout mais elle répond à l'urgence. Nous savons aussi  
qu'il manque des postiers dans les bureaux et que nous en avons assez de subir la pénurie de  
moyens. Il nous faut des emplois en suffisance et stables. Nous ne pouvons nous contenter de  
compassion.

L'action que nous avons menée en concertation est  
gagnante.

Le Havre le 31 oct. 2012

**Syndicat Cgt des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications** de Seine-Maritime

10 Av. Jean Rondeaux 76108 Rouen cedex 1

☎ 02 35 03 13 00 📠 02 35 03 16 45 ✉ [PTT-CGT.76@wanadoo.fr](mailto:PTT-CGT.76@wanadoo.fr)



## Election TPE : du 28 novembre au 12 décembre, les salariés des entreprises de moins de 11 salariés vont voter.



**Comment voter :** Entre le 28 novembre et le 12 décembre 2012 Il s'agit d'un scrutin sur sigle. Vous allez voter directement pour un syndicat et non pour une personne appartenant à un syndicat. Votre vote est réputé confidentiel



### PAR COURRIER

Courant novembre, vous recevrez un courrier avec notre matériel de vote : un bulletin de vote avec le nom des syndicats qui se présentent dans notre région, une enveloppe vierge et une enveloppe T pré-remplie. Sur le bulletin de vote, cocher « la CGT » pour voter. Ne cocher qu'un seul syndicat autrement c'est nul.

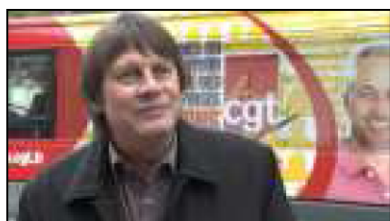
Glisser votre bulletin dans l'enveloppe vierge puis insérer-la dans l'enveloppe T pré-remplie, ne pas affranchir.

Envoyer ce courrier à partir du 28 novembre et jusqu'au 12 décembre 2012

### SUR INTERNET

Courant novembre, avec votre matériel de vote reçu par courrier figurera un code électeur. Se connecter dès le 28 novembre 2012, à partir de 9 heures sur l'espace de vote. Vous avez jusqu'au 12 décembre 2012 à 19 heures pour voter

Pour pouvoir voter se munir de son code électeur (figurant sous la partie à gratter du courrier reçu, avec les programmes des syndicats)



**Bernard Thibault**, à l'occasion de la présence du bus de la campagne des TPE de la CGT Commerce dans le onzième arrondissement de Paris, s'est adressé aux travailleurs de ces milliers d'entreprises de moins de onze salariés.

Il a souligné, l'importance de ce premier scrutin et lance un appel à tous les syndiqués pour qu'ils et elles aillent rencontrer chacun de ces 4,5 millions d'électeurs dans leur entourage, leurs familles, leur voisinage pour les inviter à voter CGT.

*Les salariés des entreprises de moins de 11 salariés, pour la première fois, ont un droit de vote, concernant les élections professionnelles, qui va servir à donner leurs opinions et va contribuer à mesurer le poids de chaque organisation syndicale.*

*Un vote qui va permettre à ces salariés de se reconnaître dans les revendications que portent la CGT, que ce soit sur les salaires, le respect des droits dans l'entreprise et dans les valeurs que portent la CGT. Le vote CGT, même des salariés de petites entreprises, va être très important pour les mois et les années à venir.*

*Si chacun d'entre nous, dans sa famille, dans sa vie quotidienne, informe les salariés qu'ils ont un droit de vote et qu'ils ont une opportunité d'apporter leur soutien à la CGT, à ce moment-là, nous pouvons avoir une bonne participation et un score à la CGT qui la place au 1<sup>er</sup> rang.*

## Matériel à disposition à la maison CGT à Rouen :





## Elections TPE :

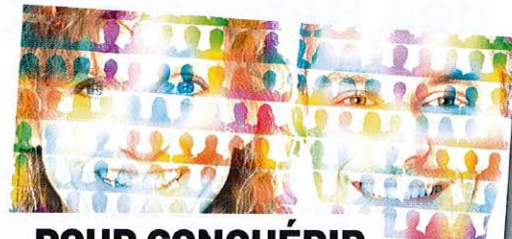
### 4 611 836 salariés reçoivent leur inscription

4 611 836 salariés des très petites entreprises de l'artisanat, des commerces, des professions libérales, des particuliers employeurs, des petites associations... sont inscrits pour participer à leur 1ère élection professionnelle.

Ils reçoivent actuellement un courrier émanant du ministère du Travail, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

Les éléments pour voter par correspondance ou par internet leurs seront envoyés courant novembre 2012 pour un scrutin qui se déroulera du 28/11 au 12/12/2012.

Pour obtenir l'intégralité de la circulaire relative à l'organisation du scrutin TPE : aller sur le site [circulaire.legifrance.gouv.fr/](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/) recherchez NOR : ETST1230772C



**POUR CONQUÉRIR  
DE NOUVEAUX DROITS  
POUR L'AUGMENTATION  
DE NOS SALAIRES**

salariés des très petites entreprises

**PESONS DE TOUTE  
NOTRE FORCE!**

**VOTONS  
la  
cgt**

28 Nov. - 12 Déc.  
[www.tpe2012.cgt.fr](http://www.tpe2012.cgt.fr)

# Élections TPE

## 2012

Bulletin numérique confédéral aux organisations de la CGT / 3



### AVEC UN CLIC SUR NOTRE SITE

Par *Twitter, Google, Facebook*, faites suivre à vos amis,  
faites connaître notre site <http://www.tpe2012.cgt.fr/>

### D'UN AUTRE CLIC À LA RUBRIQUE

#### ⇒ FAITES CONNAÎTRE LES ÉLECTIONS

Nous vous proposons de faire connaître ce site auprès de votre réseau. Près de quatre millions et demi de salariés travaillent dans des TPE, autour de vous, dans votre famille, parmi vos collègues, beaucoup ignorent que ces élections vont se tenir. Faites passer !

Dans cette rubrique indiquez cinq adresses e-mail (les adresses doivent être séparées par des virgules).  
Le message suivant sera envoyé aux adresses e-mail indiquées :

« Bonjour, [votre nom] souhaite vous faire connaître la tenue des prochaines élections syndicales dans les petites entreprises et l'importance de ce scrutin pour gagner de nouveaux droits. Pour en savoir plus, visitez le site : [www.tpe2012.cgt.fr](http://www.tpe2012.cgt.fr) »



# NON AU TRAVAIL DU DIMANCHE ET DES JOURS FERIES !! AGISSONS !!

## Ouverture des magasins le dimanche ?



**Défendre le repos dominical :  
c'est l'affaire de tous !**

Après Auchan Perpignan, les Monoprix, les DIA etc...**les salariés du commerce disent NON au travail du dimanche et des jours fériés !**

Les salariés du commerce ont le droit comme les autres à une vie de famille, d'avoir des loisirs. D'autant plus, que travailler le dimanche ne génère pas plus d'emploi. Le dimanche doit rester un jour de repos commun à la majorité des salariés.

Dans le cas d'un dimanche travaillé exceptionnellement, déclenchement au minimum, d'un paiement double et d'un repos compensateur. Et bien sur, l'abrogation de l'amendement Debré concernant les commerces de l'ameublement qui peuvent ouvrir tous les dimanches sans majoration. Ouvrir un véritable dialogue social territorial.

La CGT affirme qu'il existe d'autres solutions pour relancer l'économie, cela passe par la revalorisation du pouvoir d'achat et des salaires.

Le travail du dimanche et des jours fériés a des conséquences sur le salarié on connaît les agissements des patrons pour transformer le volontariat en exigence.

Les conditions de travail dans le commerce sont déjà déplorables, les salaires sont des salaires de misère et il faudrait encore en plus éclater les familles.

## Battons-nous ensemble pour de véritables revendications :

- Le SMIC à 1700 euros dès l'embauche avec doublement du salaire en fin de carrière,
- Une allocation d'autonomie pour les étudiants salariés,
- Une sécurisation des parcours professionnels, avec une véritable formation professionnelle,
- Deux jours de repos consécutifs,
- Une durée de travail hebdomadaire à 35h,
- Pas de temps partiels imposés
- Pas de suppressions d'emplois dans les FNAC après les restructurations,
- ...

**La CGT est là pour vous informer, vous organiser, n'hésitez pas à nous contacter.**

**Union des syndicats CGT du Havre  
119 cours de la République  
76600 Le Havre  
Tél : 02 35 25 39 75  
Mail : cgtlehavre@wanadoo.fr**



## **BOYCOTT DES MAGASINS OUVERTS**

### **LES DIMANCHES ET JOURS FERIES**

**Par des conditions de travail difficiles voir pénibles**, le quotidien des salariés du commerce, c'est :

- Des heures de travail debout à piétiner,
- Les nuisances sonores, le bruit, les lumières,
- Les charges lourdes à porter pour remplir les rayons,
- Les horaires qui déstabilisent les familles (se croiser avec son conjoint, communiquer par des petits mots sur le frigidaire, ne pas être présent pour l'aide aux devoirs des enfants, etc...),
- La polyvalence à outrance,
- Supporter des clients parfois difficiles, irrespectueux, agressifs voire violents,
- ...

**Et tout cela pour des salaires de misère !!**

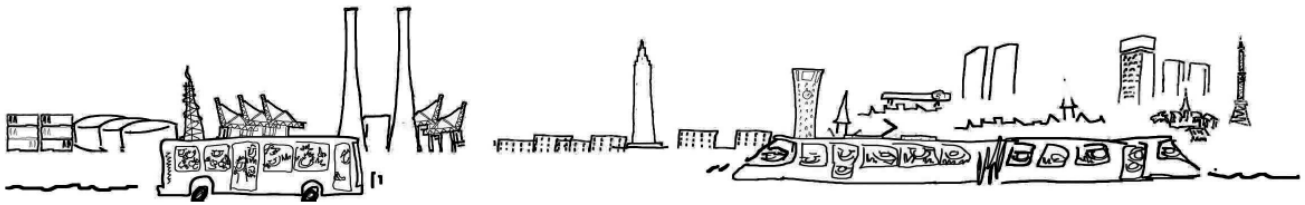
Les salariés du commerce ont le droit à une vie de famille comme tout autre salarié. Le dimanche et les jours fériés doivent être des moments pour se promener, se détendre, être en famille, retrouver sa famille, etc..

Des salariés acceptent le travail du dimanche et les jours fériés certainement pas par plaisir, mais tout simplement parce que leur salaire ne leur permette pas de vivre dignement !

**Ne rentrons pas dans le jeu du patronat, soutenons ces salariés en boycottant les magasins les dimanches et les jours fériés !!**

**Exigeons des augmentations de salaires qui leur permettent de vivre et non de survivre !!**





## La gratuité des transports publics, ça roule pour tous !

Les difficultés de circulation dans l'agglomération du Havre devraient encourager les moyens de transports alternatifs à l'usage des voitures individuelles... pour mieux vivre la ville.

Si demain, un tramway, dont certain-es d'entre nous ont exprimé le désir depuis très longtemps, peut améliorer l'offre de transport, c'est dès aujourd'hui que les responsables des collectivités territoriales pourraient proposer la gratuité des transports collectifs ou des prêts permanents de bicyclettes ordinaires ou électriques.

La gratuité permettrait aussi de corriger certaines injustices comme l'abonnement aux transports d'un-e salarié-e moins coûteux que celui des scolaires et étudiant-es. Nous pourrions ainsi échapper à la nouvelle carte à puce qui autorise une surveillance totale des moindres déplacements des usagers.

Le courrier adressé en Juin 2012 à la communauté d'agglomération et à la chambre de commerce pour ouvrir le débat sur la gratuité est resté sans réponse sérieuse. Pourtant, le prix payé par l'utilisateur couvre très partiellement (20% en moyenne) le coût des transports publics. La gratuité totale, qui pourrait être compensée par le versement direct des contributions employeurs, a démontré là où elle était mise en œuvre (Aubagne, Châteauroux, Hasselt... ) qu'elle était extrêmement efficace pour améliorer notre environnement, diminuer le trafic des véhicules individuels et changer la vie en ville.

Premiers soutiens :

**Solidaires au Havre, CGT Le Havre, CFDT Le Havre, FSU le Havre, UNEF, Sud Etudiant, FIDL, AC!, Femmes Solidaires, CHOC, JC, PG, FASE, NPA, GU**

signatures en ligne : <http://www.transportsgratuitslehavre.rezisti.org>





## 14 novembre pour l'emploi et la solidarité en Europe

# Communiqué commun CFDT, CGT, FSU, Solidaires et Unsa

vendredi, 26 octobre 2012

---

Les organisations syndicales françaises CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa s'inscrivent avec l'ensemble du syndicalisme européen dans la [journée d'action et de solidarité de la Confédération européenne des syndicats le 14 novembre 2012 pour la l'emploi et la solidarité en Europe](#).

Elles expriment leur ferme opposition aux mesures d'austérité qui font plonger l'Europe dans la stagnation économique, voire la récession. Ces mesures, loin de rétablir la confiance, ne font qu'aggraver les déséquilibres et créer des injustices. Elles mettent à mal le modèle social européen par ailleurs mis en cause par la concurrence et parfois le dumping dans les domaines de la fiscalité, du coût du travail et des conditions sociales.

En France, c'est un nombre de chômeurs qui ne cesse de croître depuis 17 mois avec encore une hausse record en septembre. Les plans de licenciements se multiplient. La précarité s'accroît, des millions de salariés n'accèdent à l'emploi qu'en CDD pour des durées de plus en plus courtes. 11 millions de personnes sont touchées par l'exclusion ou la pauvreté dont de nombreux retraités. Les salaires dans le privé et le public stagnent.

Les traitements de choc infligés aux travailleurs notamment en Grèce, en Espagne et au Portugal, montrent l'impasse de politiques qui conduisent à la destruction des droits sociaux.. La cohésion sociale, les services publics, le dialogue social et le respect des valeurs garanties par la Charte des droits fondamentaux sont mis en cause. Cette situation est insupportable et menace la construction européenne elle-même.

En s'amplifiant, la crise économique et sociale accroît fortement les inégalités entre les travailleurs européens et met en cause les droits de tous.

L'Europe doit bâtir ses politiques sur la solidarité et garantir les moyens du progrès social. La journée de mobilisation du 14 novembre permettra aux travailleurs de toute l'Europe d'agir, ensemble et solidairement, pour des conditions de travail et de vie décentes. Cela implique :

- une véritable coordination des politiques économiques et des mesures de solidarité concrètes avec les pays les plus en difficulté en intégrant systématiquement la dimension sociale aux décisions européennes ;
- la négociation d'un « Contrat social » revendiqué par la CES au niveau européen, incluant des mesures mettant fin à la concurrence sociale entre les Etats, en instaurant des standards sociaux européens, en particulier un salaire minimum dans chaque pays ;
- des mesures de relance au plan européen afin de renouer avec une croissance durable et favoriser l'emploi ;

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa décident de faire du 14 novembre une grande journée de mobilisation interprofessionnelle rassemblant les salariés du privé et du public, les retraités et les chômeurs pour manifester leur volonté de voir apporter des réponses concrètes aux difficultés que vivent tous les travailleurs en France et en Europe, en solidarité avec les travailleurs espagnols, portugais et grecs. Elles appellent partout en France à manifester selon des modalités permettant la participation la plus large.

Paris le 26 octobre 2012

---

# Retraites complémentaires

## Arrco et Agirc :

# empêchons le Medef d'imposer de nouvelles mesures régressives !

La situation financière de l'Arrco et de l'Agirc est dégradée, notamment du fait de la crise. La destruction massive d'emplois, la précarisation et la stagnation salariale conduisent à une baisse, relative ou absolue, de la masse salariale, et par voie de conséquence à une baisse des cotisations. Depuis maintenant trois ans, les régimes puisent dans leurs réserves pour équilibrer leurs comptes. Mais ces réserves ne sont pas inépuisables.

Le Medef veut profiter de cette situation pour imposer des nouvelles mesures régressives, qu'il qualifie par avance de mesures « conservatoires ». Il a obtenu l'**ouverture d'une négociation le 22 novembre prochain.**

Comme il se refuse à la moindre augmentation des ressources, la seule possibilité qui resterait serait donc de réduire le niveau des droits en cours d'acquisition, de revaloriser les pensions à un niveau inférieur aux prix, voire de ne pas les revaloriser du tout, de durcir les conditions de la réversion (passage du taux de 60 % à 54 % et âge minimum Arrco porté de 55 à 60 ans).

Il est même évoqué la possibilité de modifier les deux conditions requises pour une retraite sans abattement : augmenter la durée de cotisation et reculer une nouvelle fois l'âge, qui passerait à 64 ans pour la génération née en 1959.

*Non content d'être un des principaux responsables de la crise en cours, le patronat, Medef en tête, veut en faire payer le prix aux salariés et aux retraités.*

*Cette volonté constante s'inscrit bien dans l'objectif d'imposer l'austérité aux salariés et aux retraités de toute l'Europe. C'est une des raisons qui motivera une participation massive à la grande **journée d'action européenne du 14 novembre prochain.***

**Pour la CGT, il est possible de financer les régimes afin de garantir un niveau de pension pour toutes et tous.**

Lors des dernières négociations, celles qui s'étaient ouvertes fin 2010, il avait été montré qu'en soumettant à cotisations la participation, l'intéressement, l'abondement des PEE, l'abondement des Perco et enfin les stocks options et les actions gratuites, on obtenait **une rentrée supplémentaire annuelle de plus de 2 milliards d'euros pour l'Arrco et l'Agirc**, soit la moitié du déficit sur une année.

Avait également été chiffrée la mise à contribution des revenus financiers des entreprises qui apportait chaque année **10 milliards d'euros supplémentaires dans les régimes**, soit 2,5 fois le déficit annuel.

*Déficit des deux régimes en 2011 =  
3,8 milliards d'euros.*

*Cotisations sur intéressement, participation... =  
plus de 2 milliards d'euros par an.*

*Mise à contributions revenus financiers des entreprises = 10 milliards de ressources supplémentaires par an.*

Ces deux dispositions ne mettraient personne sur la paille et permettrait d'envisager l'avenir plus sereinement, avec y compris des améliorations pour les droits futurs, et les jeunes générations.



## *Des mesures au service du plein emploi*

Au-delà de la situation des retraités actuels et futurs, ces améliorations sont indispensables pour aider à la reconquête du plein emploi, notamment dans le secteur industriel, en stimulant la consommation des retraités actuels et futurs, donc la demande intérieure. Soulignons que la reconquête du plein emploi est un élément incontournable pour assurer la pérennité de notre protection sociale et donc de nos régimes de retraite.

Les salariés et les retraités, rassemblés avec leurs organisations syndicales, peuvent imposer à la partie patronale, le Medef en particulier, la mise en œuvre de dispositions favorables aux retraités actuels et futurs.

### **Quelques clés de compréhension**

#### **Quelques chiffres :**

	<b>Arrco</b>	<b>Agirc</b>
Nombre de cotisants (2010)	18 millions	4 millions
Nombre de retraités (2010)	11,48 millions	2,6 millions
Pension moyenne (2010)	299,75 €	752 €
Pension femmes/hommes (2010)	58 %	40 %
Valeur du point au 1/04/2012	1,2414 €	0,4330 €
« Prix d'achat » du point au 1/04/2012	15,0528 €	5,2509 €

Source : Arrco et Agirc.

L'Arrco et l'Agirc sont deux fédérations (régimes) qui regroupent les caisses de retraite complémentaires de tous les salariés du privé (Arrco) et celles des cadres (Agirc).

Ils sont sous la responsabilité des organisations patronales et des organisations syndicales de salariés.

Les différents paramètres des régimes, valeur du point, « prix d'achat » du point, taux de cotisations ainsi que les conditions

d'accès à une retraite sans abattement, les droits familiaux et conjugaux résultent donc d'accords conclus entre les organisations patronales et les syndicats de salariés.

Le financement des régimes Arrco et Agirc est assuré par les cotisations (part salarié et part dite « patronale ») de 18 millions de salariés. Elles constituent la part essentielle des ressources des deux régimes. Les pensions versées aux plus de 11 millions de retraités constituent les « dépenses » des régimes.

**Tous ensemble, nous allons nous y employer.**

# Tarifs progressifs de l'énergie

## La lutte contre la précarité énergétique mérite une concertation de qualité

Déclaration commune Cgt et Indecosa

Le Sénat n'a pas voté la proposition de loi « visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre » dont le premier objectif est d'instaurer des tarifications progressives par paliers de consommation pour le gaz et l'électricité, progressivité qui pourrait être étendue à d'autres sources d'énergie (fioul, GPL, bois de chauffage) ainsi qu'à l'eau.

Pour la CGT, l'accès de tous aux droits fondamentaux, dont l'eau et l'énergie, doit être garanti et organisé par la puissance publique, tout comme doit être préservée et renforcée la tarification nationale et régulée.

La CGT partage la préoccupation gouvernementale d'alléger les factures énergétiques pour les ménages modestes et l'objectif d'économiser l'énergie. Mais elle confirme les inquiétudes déjà exprimées dans sa déclaration du 5 septembre dernier sur les effets pervers de dispositifs, qui, en l'état, peuvent conduire à des prélèvements supplémentaires sur la consommation de gaz et d'électricité ainsi qu'à la remise en cause d'une tarification nationale et ce, sans répondre aux réelles difficultés des personnes à accéder à l'énergie qui, comme le droit au logement, est un droit fondamental.

La CGT considère que le Gouvernement doit engager une concertation avec les associations (dont les associations de consommateurs) et les organisations syndicales afin d'élaborer une législation qui articule l'effectivité de l'accès de tous à l'énergie et à l'eau avec la nécessaire préservation des ressources naturelles.

Pour organiser cette concertation, le Gouvernement peut, notamment, judicieusement mettre à profit la préparation de la Conférence Gouvernementale des 10 et 11 décembre consacrée à la lutte contre la pauvreté et les exclusions, puisque l'une des questions qui y seront abordées concerne justement l'accès de tous aux droits.

La CGT estime également indispensable que cette concertation s'inscrive dans une vision prospective d'un habitat plus économe et repose sur une approche globale des besoins et des ressources des ménages. Enfin, les nécessaires économies d'énergie recherchées ne peuvent être réfléchies sans s'interroger sur l'organisation de la société : transports collectifs, urbanisme, isolation des habitats, relocalisation de productions, etc....

Elle regrette que les constats et les propositions dressés par l'INSEE, le Médiateur de l'Énergie et l'Agence Nationale de l'Habitat sur la précarité énergétique n'aient pas été débattues alors que des convergences s'expriment pour dégager des mesures sociales et environnementales, d'urgence et de long terme.

Pour répondre aux urgences sociales, la CGT propose des mesures immédiates comme, par exemple :

- Stopper les coupures (Gaz – électricité - eau) inappropriées. Aucune coupure ne devra pouvoir être exécutée sans décision de justice.
- Interdire les résiliations abusives ordonnées par les fournisseurs de manière arbitraire pour dissimuler des suspensions d'énergie.
- Elargir les tarifs sociaux, du seuil de la CMUC à celui de la pauvreté, soit de 650 à 960 € de revenus, avec déclenchement automatique. A ce propos il est utile de rappeler que les tarifs sociaux peuvent être immédiatement étendus par décret.
- Dégager des moyens pour la rénovation thermique des logements et obliger les propriétaires bailleurs à effectuer ces investissements.
- Intervenir sur la fixation des tarifs nationaux et régulés : tarification arrêtée de manière transparente par une commission regroupant élus, organisations syndicales et associations de consommateurs.

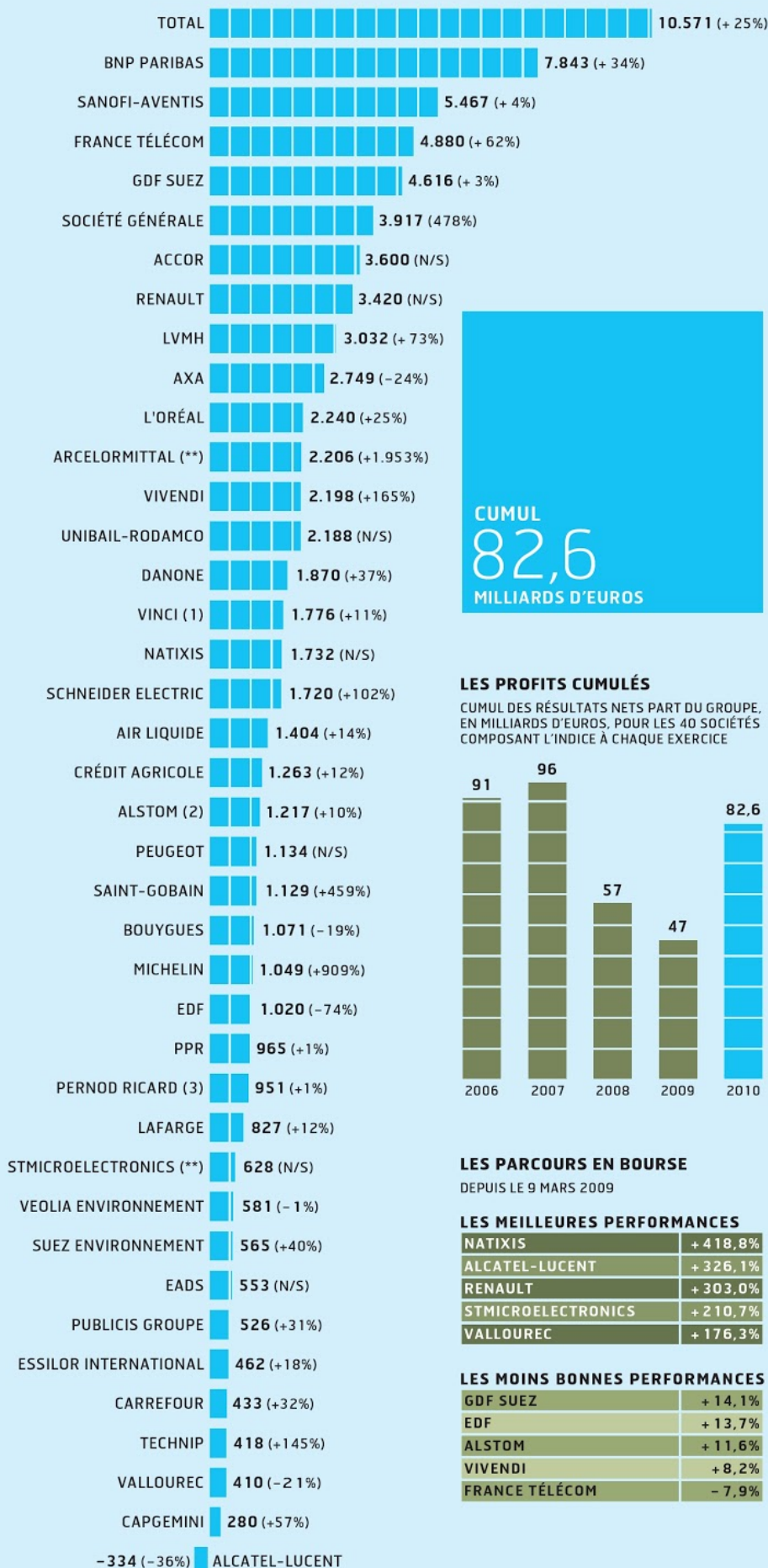
A plus long terme, la CGT réaffirme la nécessité de construire un pôle public de l'énergie pour lutter contre la déréglementation du secteur qui conduit à une hausse généralisée des prix.

Montreuil, le 2 novembre 2012

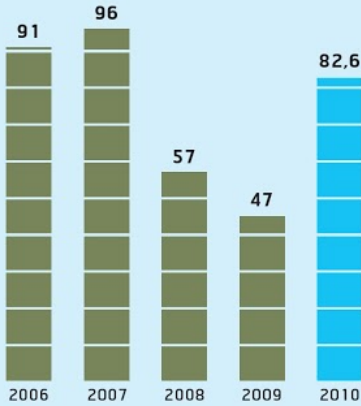


# LE PALMARÈS 2010

RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE), EN MILLIONS D'EUROS  
NORMES IFRS (VARIATION 2010/2009 EN %, À DONNÉES COMPARABLES\*)



**LES PROFITS CUMULÉS**  
CUMUL DES RÉSULTATS NETS PART DU GROUPE, EN MILLIARDS D'EUROS, POUR LES 40 SOCIÉTÉS COMPOSANT L'INDICE À CHAQUE EXERCICE



**LES PARCOURS EN BOURSE**  
DEPUIS LE 9 MARS 2009

**LES MEILLEURES PERFORMANCES**

NATIXIS	+ 418,8%
ALCATEL-LUCENT	+ 326,1%
RENAULT	+ 303,0%
STMICROELECTRONICS	+ 210,7%
VALLOUREC	+ 176,3%

**LES MOINS BONNES PERFORMANCES**

GDF SUEZ	+ 14,1%
EDF	+ 13,7%
ALSTOM	+ 11,6%
VIVENDI	+ 8,2%
FRANCE TÉLÉCOM	- 7,9%

N/S : VARIATION 2009/2010 NON SIGNIFICATIVE (\*) VARIATION CALCULÉE SUR BASE DES DONNÉES 2009 RETRAITÉES (\*\*) CHIFFRES PUBLIÉS EN USD ET CONVERTIS AU TAUX EUR/USD (MOYENNE 1 MOIS) (1) CHIFFRE D'AFFAIRES CALCULÉ SELON IFRIC 12 (2) EXERCICE DÉCALÉ : CHIFFRES 31/03/2010 ET 31/03/2009 (3) EXERCICE DÉCALÉ : CHIFFRES 30/06/2010 ET 30/06/2009

IDE / SOURCE : RICOL LASTEYRIE

# En direct des protocoles d'accords électoraux...



## Accords signés :

→UNA (aide à domicile)

Accord signé le 24 septembre pour DP / CE : 1er tour fixé le 30 octobre

→PLASTEAM

Accord signé le 03 octobre pour DP : 1er tour fixé le 30 octobre

→ASCOT

Accord signé le 05 octobre pour DP : 1er tour fixé le 31 octobre

→BIJOUTERIE MILLIAUD

Accord signé le 18 octobre pour DUP : 1er tour fixé le 15 novembre

→CASM

Accord signé le 18 octobre pour DP : 1er tour fixé le 16 novembre

→SOVIS

Accord signé le 26 octobre pour DP : 1er tour fixé le 15 novembre

Faites parler de la CGT pour les élections à venir dans ces différentes entreprises auprès de vous : connaissances, amis, famille...

Pour présenter une liste CGT, et pour voter CGT !

# Programme Formation Syndicale 2012

## Union Locale CGT du Havre

### Janvier

Du 16 au 20 ⇨ Niveau I

26 et 27 ⇨ Rédiger un tract /  
Communication / Prise de parole

### Septembre

Du 24 au 28 ⇨ CHSCT

### Mars

Du 19 au 23 ⇨ Niveau I

### Octobre

11 et 12 ⇨ Délégué du Personnel

25 et 26 ⇨ Feuille de paie / Protection  
sociale

### Mai

25 ⇨ Représentativité

### Novembre

Du 13 au 15 ⇨ Prudis

Du 19 au 23 ⇨ Eco CE

Du 26 au 30 ⇨ Niveau I

### Juin

Du 04 au 08 ⇨ Niveau I

28 et 29 ⇨ Rédiger un tract /  
Communication / Prise de parole

### Décembre

03 et 04 ⇨ Rédiger un tract /  
Communication / Prise de parole

Du 10 au 14 ⇨ Stage de formateurs

### Réunions du collectif formation de l'UL à 09h00 :

Le jeudi 08/11 matin,

le lundi 12/11 toute la journée,

le mardi 11/12 toute la journée (collectif départemental),

**Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris**

**Coût du Niveau I : 80 € par stagiaire repas compris**

Cependant le coût ne doit pas être un frein à la formation des syndiqués, l'UL regardera au cas par cas si le syndicat ne peut pas prendre en charge l'inscription.



# **l'hebdo pratique**

***Des liens, des infos, des blogs :***

***La rubrique interactive de l'hebdo !***

L'UL vient de récupérer 18 photos de militants CGT fusillés ou déportés pendant la 2ème guerre mondiale. Les noms de ces camarades sont inscrits sur la stèle qui est dans le hall de Franklin. Celle-ci comporte 74 noms. Dans un devoir de mémoire, nous recherchons les photos des 56 manquants.

Un certain nombre de ces camarades ont une plaque commémorative, comme Louis Richard sur les murs des Tréfimétaux.

Si vous pouvez nous signaler l'emplacement d'autres plaques, nous pourrions veiller à ce qu'elles ne disparaissent pas.

Contact : Pierre Lebas

**Signez la Cyber-Lettre adressée aux parlementaires  
Refusez le budget militaire 2013**

<http://www.mvtpaix.org/utis/petitionbudget2013defense.php>

**ON RECHERCHE DE NOUVEAUX DELEGUES MACIF :  
CONTACTEZ L'UD POUR TOUS RENSEIGNEMENTS**

**Les agendas NVO 2013 sont arrivés.**

L'UL fait une commande groupée pour les syndicats qui le désirent.

Agenda de poche : 5,60€

Agenda planning : 6,20€

Carnet de notes : 5,60€

Agenda carré : 11,00€

Agenda de bureau : 15€

**Les commandes sont à passer auprès de Lydia**



Pour les syndicats intéressés, l'UL peut grouper les commandes.  
Passez vos commandes auprès de Lydia sur : [cgtlehavre@wanadoo.fr](mailto:cgtlehavre@wanadoo.fr)

# PARKA UNISEXE

## avec doublure matelassée

- Fermeture zippée avec patte auto-agrippante et pressions invisibles
- 2 poches extérieures zippées
- 2 poches intérieures dont 1 téléphone portable
- Capuche dans le col
- Col doublé polaire.

Taille : S - M - L - XL - 2XL et 3XL

existe en rouge, gris, vert, marine et noir

Réf. : Parka unisexe

de 6 à 9 pièces	de 10 à 24 pièces	de 25 à 49 pièces
35,00 € HT/p.	32,00 € HT/p.	29,00 € HT/p.
de 50 à 99 pièces	par 100 pièces	
28,50 € HT/p.	28,00 € HT/p.	

Prix en euros HT à la pièce.  
Port en supplément

Marquage  
1 couleur 1 face compris  
Marquage  
2<sup>ème</sup> face sur devis

**PROMO**  
Valable jusqu'au  
30 Novembre  
2012

Dans la limite  
des stocks  
disponibles



Tél. 0 820 820 404 ou 02 32 18 07 70  
Fax 0 800 802 805 - [www.LMcommunication.com](http://www.LMcommunication.com)  
[contact@LMcommunication.com](mailto:contact@LMcommunication.com)



## Echos

### → Saison 2012

C.A. : + 5 %  
Collectivités : 70 %  
Individuels : 30 %

Diffusion Collectivités : - 10 %  
Diffusion Individuels : + 43 %

Paiement Chèques Vacances : + 17 %

Une année à l'image  
de la météo : en demi-teinte.

### → 2 nouvelles arrivées

#### Marceau BRIER

En sa qualité de Directeur du Développement, sa mission est d'être à votre disposition pour trouver les réponses adaptées à vos attentes.

Une certitude, de par sa qualité de « Producteur Propriétaire », TLCVacances à la capacité, avec vous de trouver la solution que vous attendez.

N'hésitez pas à le contacter.

Tél. : 02.35.21.82.42

[marceau.brier@tlcvacances.fr](mailto:marceau.brier@tlcvacances.fr)

#### Laëtitia AVIEGNE

Réservations / Comptabilité

Elle suit particulièrement les villages de Dives sur Mer, Plestin Les Grèves et Saint-Jean de Monts.

## Vacances 2013

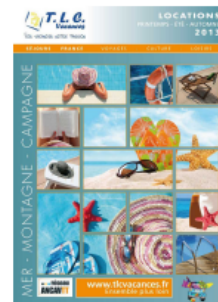
### Les réservations sont ouvertes



*Pass 'Escapade*  
*Tarifs linéaires*  
*Tarifs week-ends*



[www.tlcvacances.fr](http://www.tlcvacances.fr)



## Allotements, linéaires et réservations

au coup par coup, par téléphone,  
par fax, par mail ou encore par internet  
Nous avons une réponse adaptée à votre attente

### Réservez sans attendre

Vacances Hiver et week-ends : Anne-Marie au 02.35.21.91.99

Linéaires et allotements : Dominique au 02.35.21.82.45

ou Marceau au 02.35.21.82.42

## Vacances de la Toussaint

Dives sur Mer - T2 4 pers. : 365 €

Mont Saint-Michel – Mobil home 6 pers. : 335 €

Noirmoutier – Villa 5 pers. : 502 €

Saint-Cyprien – mobil home 4/6 pers. : 284 €

## Inauguration le 25 octobre

*TLCVacances fait la fête à l'occasion de son installation dans ses nouveaux locaux. Vous y êtes cordialement invités (voir coupon en annexe).*

Retrouvez toute l'actualité, promotions, catalogues, nouveautés sur :

**[www.tlcvacances.fr](http://www.tlcvacances.fr)**

Réservations et paiements sécurisés en ligne - Tél. : 02.35.21.69.63 - [reservations@tlcvacances.fr](mailto:reservations@tlcvacances.fr)